AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ABONNEMENT ANNUEL 15 F

ÉDITION DE LA STATION DE RENNES (Tél. 40-00-74)
(CALVADOS, COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MANCHE, MAYENNE, MORBIHAN, ORNE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Route de Fougères - RENNES, (face à l'Hippodrome)
C. C. P. : RENNES 9.404-94

Annexe au Bulletin n° 71

3 AOUT 1966

/AVERTISSEMENTS/

TOMATES

MILDIOU -

En raison des conditions atmosphériques actuelles, effectuer un traitement avant le 7.

POMMES DE TERRE

MILDIOU -

Avant le 7 également, traiter les variétés tardives dont le feuillage n'est pas sensiblement attaqué par le Mildiou.

Sur toutes les autres cultures, procéder sans tarder à la destruction chimique des fanes, pour limiter les attaques sur tubercules qui risquent d'être graves si celle-ci n'était pas effectuée.

CAROTTES

MOUCHE -

Région de Saint-Brieuc-Yffiniac (Côtes-du-Nord).

En raison des vols importants de mouches, effectuer une pulvérisation copieuse, de manière à mouiller le collet des carottes, avec un produit à base de Diéthion ou de Diazinon.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

F. BARBOTIN et G. PAITIER.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

J. DELOUSTAL.

Imprimerie de la Station de Rennes - Directeur-Gérant : L. BOUYX